

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## ARMP : ce que va faire le nouveau gendarme des marchés publics

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

Le secrétaire permanent de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), Bastide Ngonga, a clarifié, récemment, les points d'ombre quant aux prérogatives de cette agence et celles désormais dévolues à la Direction générale des marchés publics (DGMP). C'était lors des conférences sur la planification de la passation de la commande publique.

Avant la création de l'Agence, la DGMP assurait exclusivement les fonctions de contrôle de passation, d'exécution et de régulation des marchés publics. Toute chose qui conférerait à cette administration le statut à la fois de juge et partie. D'où la révision du décret n° 1140/PR/MEFBP du 18 décembre 2002 portant Code des marchés publics, qui crée l'Agence de régulation des marchés publics et consacre de facto la séparation des fonctions susmentionnées.

Composée d'un Conseil de régulation, d'un secrétariat permanent et d'une agence comptable, l'ARMP a en charge d'élaborer la norme en matière de marchés publics et de veiller au respect

de celle-ci. Aussi, l'institution propose-t-elle aux pouvoirs publics tout projet de texte, tous documents types dont les Plans de passation des marchés (PPM) et manuels de procédures, ainsi que toutes recommandations et propositions de nature à améliorer et renforcer le système des marchés publics.

L'ARMP assure aussi le contrôle a priori du système de passation et d'exécution des marchés, à travers des audits et des investigations. En sus de gérer le contentieux, d'autant que dans le cadre des procédures de passation et d'exécution des marchés, des litiges peuvent subvenir, en opposant les candidats, les soumissionnaires ou le titulaire à l'autorité contractante. Au cours du 1er semestre 2020, l'Agence a ainsi enregistré dix saisines dont neuf à l'initiative des soumissionnaires et titulaires des marchés. L'organisme assure par ailleurs la formation des acteurs de la commande publique, d'autant qu'elle permet de prévenir le contentieux, en offrant aux acteurs de la commande publique une meilleure appropriation des cadres juridique et réglementaire des principes y liés.



Le secrétaire permanent de l'ARMP, Bastide Ngonga (1er à droite).

## Tourisme : relance du projet Grande-Mayumba

SCOM  
Libreville/Gabon

GRANDE-MAYUMBA est le principal projet de développement du groupe African conservation development group (ACDG) au Gabon. Situé dans la province de la Nyanga, le programme Grande Mayumba intègre l'exploitation forestière durable et la transformation du bois, l'agriculture durable et l'écotourisme. Il intègre aussi le développement

des infrastructures connexes nécessaires.

Le vaste projet devrait créer plus de 2 400 emplois locaux au cours des cinq prochaines années. Non sans favoriser le développement économique durable dans le sud du Gabon. Le groupe ACDG se veut un développeur expérimenté dans le cadre des projets intégrés basés sur l'utilisation durable des terres combinant développement socio-économique et protection de la biodiversité.

## Bureau sous-régional de la FAO : bilan des actions phares en 2020

Jean MADOUA  
Libreville/Gabon

EN faisant le bilan de l'année 2020, le représentant du bureau sous-régional de la FAO, Helder Mutéia, a invité le personnel de la FAO et des partenaires à redoubler d'efforts. "Alors que s'est achevé 2020 particulièrement riche en réalisations (...) ces efforts vont se poursuivre en 2021 grâce à notre capacité à apporter les solutions innovantes pour concilier le "combat" contre le coronavirus avec la lutte contre la faim et la malnutrition", s'est-il projeté. Faisant le point de 2020, il a mentionné que dans toute la sous-région, le portefeuille FAO s'est élevé à plus de 150 projets estimés à plus de 170 millions de US dollars (102 milliards de francs), l'agence onusienne multipliant les initiatives sur le terrain pour renforcer la résilience et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations où 51,9 millions de personnes souffrent encore de la faim. Helder Mutéia a dressé un tableau des événements qui ont



Helder Muteia, coordonnateur du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale.

marqué le mois de décembre et ont clôturé l'année. Parmi ceux-ci, "quatre ateliers qui ont porté notamment sur le projet d'intensification de la production maraîchère dans les zones périurbaines de Douala et Buea au Cameroun, la foresterie participative en RCA, la formation sur le contrôle durable de la chenille légionnaire d'automne au Gabon et le lancement du projet d'appui à l'Alliance parlementaire

du Tchad".

Ce n'est pas tout : des ateliers, comme en RDC, où la stratégie de gestion durable des tourbières était au centre d'une table ronde qui a réuni le gouvernement, les partenaires au développement et la société civile.

Enfin, à Sao Tomé et Príncipe, le programme éducatif pour la promotion de la production maraîchère à domicile "Cumé di Quinté Nón" a été lancé.